

Année scolaire 2023-2024
E SÉANCE

Conseil D'établissement de l'école de la Clé-du-boisé

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le 6 novembre 2023 à la Clé-du-boisé à 18h30

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

Représentants (parents)

Pascal Goyette

Sébastien Michaud

Eric Lavoie

Lucie Carolle Kenmogne

Parents substitués

Marie-Josée Béland

Aurélie Morelle

Membres du personnel

Kathleen Côté, directrice

Sylvain Richard, enseignant

David-Alexandre Méthot, Tech. en loisirs

Sébastien Levasseur Desrosiers,
enseignant

Pilippe Larue, enseignant

Marie-Pier Poulin, psychoéducatrice

Invité(e)

Élise Lemay, directrice de la maison des
jeunes

Était absent

Nancy St-Laurent, la Maison des jeunes

1 Préliminaires

1.1 Ouverture de la rencontre

Le quorum est respecté. Mme Côté présente Mme Sarah Cloutier nouvellement en poste de directrice adjointe.

CE23-24-08

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Levasseur-Desrosiers, appuyé par monsieur Sylvain Richard et **résolu** d'adopter le projet d'activités.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-09

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023.

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Carole Kenmogne, appuyé par monsieur Éric Lavoie et **résolu** d'adopter le projet d'activités.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Mme Côté présente les modifications réalisées à la définition du quorum

2 Points d'approbation :

CE23-24-10

2.1 Projets d'activités

Monsieur David-Alexandre Méthot présente les activités de Noël. Madame Kathleen Côté présente les activités proposées par les enseignants.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Larue, appuyé par monsieur Sébastien Michaud et **résolu** d'adopter le projet d'activités.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-11

2.2 Normes et modalités 2023-2024

Madame Kathleen Côté présente le document des normes et modalités. Elle présente le tableau qui présente les compétences évaluées pour chaque étape au primaire et au secondaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur David-Alexandre Méthot, appuyé par madame Marie-Pier Poulin et **résolu** d'adopter les normes et modalités.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-12

2.3 Programme d'éducation à la sexualité 2023-2024

Madame Kathleen Côté présente le contenu abordé dans le cadre du programme d'éducation à la sexualité au primaire et au secondaire. Monsieur Éric Lavoie questionne sur la possibilité d'avoir une formation sur les gangs de rue. Madame Elyse Lemay propose l'utilisation du site « Pour une culture du consentement ». Monsieur Éric Lavoie apprécie le fait que ces ateliers soient animés par des intervenants qualifiés.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Desrosiers Levasseur, appuyé par monsieur Sylvain et **résolu** d'adopter les normes et modalités.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-13 2.4 Programme des COSP 2023-2024

Madame Kathleen Côté partage la planification des COSP; activités vécues en classe sur différentes compétences d'orientation et animées par les enseignants et la conseillère en orientation au primaire et au secondaire (connaissance de soi et connaissance du monde scolaire et du travail).

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Carole Kenmogne, appuyé par monsieur Éric Lavoie et **résolu** d'adopter la planification des COSP.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-14 2.5 Contrat avec Arseno

Madame Kathleen Côté nomme que la compagnie travaille sur le développement de t-shirt de l'école Arseno demande de prolonger le contrat pour une année supplémentaire, soit jusqu'en 2024-2025 et de négocier le contrat à partir de septembre 2025. Madame Marie-Josée Béland remet en question le choix d'une compagnie qui n'a pas pignon sur rue à Lévis. Mme Kathleen Côté explique que la compagnie Arseno est spécialisée en uniforme scolaire et qu'elle propose une variété de vêtements de qualité à prix compétitif.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Larue, appuyé par monsieur Sébastien Michaud et **résolu** d'adopter le contrat avec Arseno.

2.6 Points d'information

Madame Kathleen Côté explique la vision du ministère au sujet des projets éducatifs qui devront avoir des objectifs communs au PEVR du centre des services. Chaque école devra déployer les moyens en lien avec les vulnérabilités du milieu. La Mission a été modifiée au printemps dernier et la valeur de l'effort a été remplacée par l'engagement. Mme Kathleen Côté présente l'environnement externe (contexte géographique, démographique, culturel et socio-économique), l'environnement interne (clientèle, plan d'intervention, climat scolaire, résultats scolaires), les enjeux et les orientations. Les moyens, le plan d'action et le monitoring seront à définir.

2.7 Suivi projet cour d'école

Madame Kathleen Côté fait état de l'avancement des travaux d'aménagement du parcours actif dans le boisé. Des arbres ont été coupés et des rencontres ont eu lieu avec les architectes et l'équipe-école. Ils sont accompagnés par madame Marie-Claude Lemieux de l'URLS pour s'assurer du développement moteur global des élèves. Le stationnement devrait être déplacé sur le côté de l'école.

2.8 Rappel de la formation obligatoire pour les nouveaux membres

Madame Kathleen Côté répète l'importance de suivre la **formation obligatoire** pour les membres des conseils d'établissement.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

3 Rapport des comités

3.1 Représentant au comité des parents

Madame Lucie Carolle Kenmogne partage son expérience à la dernière rencontre au comité de parents; les élections, les formations obligatoires, le projet éducatif, les demandes pour de nouvelles écoles, les conférences de Nancy Gaudreau qui seront offertes et un projet de résolution ont été proposés en lien avec la transition du primaire vers le secondaire.

3.2 Représentant au comité EHDAA

Il n'y a pas de représentant au comité EHDAA.

3.3 Personnel de l'école

Madame Lucie Carolle Kenmogne demande si les membres doivent faire un retour à la suite de l'envoi des documents. Madame Lucie Carolle Kenmogne s'interroge les suivis réalisés en lien avec un événement tragique qui s'est produit à l'extérieur de la cour de l'école. Madame Kathleen Côté avise que la prochaine rencontre sera le 11 décembre et il y aura un souper de Noël qui débutera à 18h. Un lien sera envoyé la semaine avant la rencontre pour le choix du repas.

4 Questions diverses

Levée de l'assemblée à 20h08

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Poulin, appuyé par monsieur Pascal Goyette et **résolu** de levée l'assemblée à 19h56.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24-15

5 Correspondance

Levée de l'assemblée à 20h08

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Poulin, appuyé par monsieur David-Alexandre Méthot et **résolu** d'adopter le projet d'activités

ADOPTÉ à l'unanimité



Kathleen Côté, Directrice